

VIE ASSOCIATIVE**Association Amicale de Châteaubriant Voves-Rouillé Aincourt**

Aide à projet pour le réaménagement de la carrière des fusillés de Châteaubriant

EXPOSE DES MOTIFS

L'association Amicale de Châteaubriant Voves-Rouillé Aincourt a pour but de maintenir le souvenir des internés de Châteaubriant-Voves-Rouillé par l'entretien du mémorial national érigé à Châteaubriant, l'aménagement de la carrière des fusillés, l'entretien de la Stèle de la Blisière, par l'organisation des manifestations commémoratives de Châteaubriant, de la Blisière, de Voves, de Rouillé, par tous les moyens tels que conférences, éditions, disques etc.

Chaque année, le 22 octobre, des milliers de personnes se réunissent sur les lieux des camps d'internement et d'exécution pour participer à une journée commémorative et d'éducation populaire, pour rendre un hommage populaire fidèle aux idées de la résistance. Or, ce lieu connaît, depuis ces dernières années, des dégradations dues aux aléas climatiques.

L'association a pour projet, aujourd'hui, de rénover les stèles des fusillés, de restaurer le monument, sculpture de Antoine Rohal, et ses 183 alvéoles, ainsi que le parcours historique, avec l'ambition de rendre le lieu plus attractif pour la jeunesse, pour une appropriation de l'Histoire par les jeunes générations. Le coût estimé de la rénovation est de 500 000 €.

La Ville porte un attachement particulier à l'action de cette association puisque qu'elle s'inscrit dans la défense des idéaux du Conseil National de la Résistance et de ses valeurs de paix, de liberté et de solidarité.

De plus, 2 des 27 résistants internés au camp de Choisiel, qui ont été fusillés à la clairière de Châteaubriant le 22 octobre 1941, en représailles à la mort d'un officier allemand abattu à Nantes le 20 octobre 1941 étaient Ivryens. Henri Pourchasse, fusillé comme otage le 22 octobre 1941 à Châteaubriant, habitait en 1938 dans le HBM Marat à Ivry-sur-Seine. Métallurgiste, secrétaire adjoint du Syndicat de la section technique des machines à la Ville de Paris, il était également secrétaire de la cellule communiste de l'usine des Eaux. Militant contre l'occupation nazie, il fut arrêté plusieurs fois. Le 20 juin 1941, de nouveau arrêté pour reconstitution illégale d'un syndicat CGT sur son lieu de travail à la Compagnie des eaux, il fut incarcéré à la prison de la Santé, puis envoyé à la prison de Clairvaux et au camp de Châteaubriant. La Ville a alors donné le nom d'Henri Pourchasse à un de ses quais (extrait du Maitron « *Fusillés Guillotiné Exécutés Massacrés 1940-1944* »). Jean-Marie Poulmarch, secrétaire général du syndicat CGT des industries chimiques de la parisienne et militant communiste d'Ivry-sur-Seine, fut fusillé comme otage le 22 octobre 1941 à Châteaubriant. Arrêté par un inspecteur de la police française le 5 octobre 1940 à son domicile situé 40, rue Marat, il fut interné à Aincourt puis emprisonné à Fontevault-L'Abbaye, à Clairvaux et enfin à Châteaubriant, où il fut dirigé le 15 mai 1941. Jean-Marie Poulmarch a été fusillé comme otage le 22 octobre 1941, à la Sablière, avec 27 autres. Une rue du Petit-Ivry porte son nom.

La Ville participe, ainsi, chaque année à la cérémonie du 22 octobre en déposant une gerbe au pied des stèles de 2 Ivryens fusillés et soutient notamment l'association ivryenne les Amis de la Fondation de la Mémoire de la Déportation qui propose aux Ivryen(ne)s de participer à cette journée commémorative à Châteaubriant.

Vu le travail important et nécessaire de mémoire et d'éducation populaire, en particulier envers les plus jeunes, de l'association Amicale de Châteaubriant Voves-Rouillé Aincourt et compte tenu de l'attachement de la Ville à toujours mettre à l'honneur les habitant(e)s engagé(e)s pour la paix et la liberté et contre toute forme d'oppression, je vous propose de soutenir ce projet de réaménagement et de modernisation de la carrière des fusillés de Châteaubriant par le versement d'une aide à projet de 3 000 €.

La dépense en résultant sera imputée au budget communal.

VIE ASSOCIATIVE

26) Association Amicale de Châteaubriant Voves-Rouillé Aincourt

Aide à projet pour le réaménagement de la carrière des fusillés de Châteaubriant

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1611-4 et L.2121-29,

considérant qu'il y a lieu de réaffirmer et de concrétiser le soutien de la Ville à la vie associative dans le cadre des orientations du programme municipal,

considérant que l'association Amicale de Châteaubriant Voves-Rouillé Aincourt a notamment pour objet de maintenir le souvenir des internés de Châteaubriant-Voves-Rouillé par l'entretien du mémorial national érigé à Châteaubriant et l'aménagement de la carrière des fusillés,

considérant que l'association Amicale de Châteaubriant Voves-Rouillé Aincourt a pour projet de rénover et de moderniser la carrière des fusillés de Châteaubriant afin de rendre le lieu plus attractif pour la jeunesse et ainsi de contribuer à l'appropriation de l'Histoire par les jeunes générations,

considérant que l'association Amicale de Châteaubriant Voves-Rouillé Aincourt a sollicité le soutien financier de la Ville pour la mise en place de ce projet,

vu le budget communal,

DELIBERE

à l'unanimité

ARTICLE 1 : APPROUVE le versement par la Ville d'une aide à projet de 3 000 € (trois mille euros) à l'association Amicale de Châteaubriant Voves-Rouillé Aincourt pour le financement du réaménagement de la carrière des fusillés de Châteaubriant.

ARTICLE 2 : DIT que la dépense en résultant sera imputée au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 28 DECEMBRE 2017

RECU EN PREFECTURE

LE 28 DECEMBRE 2017

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 27 DECEMBRE 2017